



## L'IFRECOR

Initiative française pour les récifs coralliens

### Pourquoi l'IFRECOR ?

#### **Une richesse récifale française remarquable...**

Les récifs coralliens français se situent dans nos collectivités d'outre-mer : Antilles, Réunion et îles éparses, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna. La France est le seul pays au monde à posséder des récifs coralliens dans les trois océans, d'où une diversité exceptionnelle. Les récifs coralliens français couvrent près de 55 000 km<sup>2</sup> soit environ 10 % des récifs mondiaux. 20 % des atolls coralliens du monde sont situés en Polynésie française. La barrière de Nouvelle-Calédonie est la seconde plus grande barrière récifale du monde (1 600 km en longueur développée).

La Nouvelle-Calédonie et Mayotte présentent chacune des doubles récifs barrières, phénomènes extrêmement rares dans le monde (moins de 10).

Grâce en grande partie à la présence des récifs, la France est la seconde zone économique exclusive du monde ; les collectivités de l'outre-mer représentent plus de 90 % de l'espace maritime national.

#### **...qui reste méconnue...**

Plus de la moitié des récifs des collectivités est encore pratiquement inconnue : les formations récifales des îles éloignées de Nouvelle-Calédonie, les récifs de Wallis et Futuna, près de 50 îles de la Polynésie, le récif barrière de Mayotte, et les îles éparses de l'océan Indien n'ont pratiquement pas été étudiés.

#### **... et qui est menacée**

Pourtant nos récifs subissent progressivement des dégradations, notamment liées aux pollutions agricoles et urbaines, à l'équipement du territoire ou à la pêche, particulièrement autour des îles où l'anthropisation est forte telles que La Réunion ou les Antilles.

La France est donc dépositaire d'une grande richesse écologique récifale qu'elle se doit de connaître et de protéger. C'est l'objectif de l'IFRECOR.

#### **Les enjeux de l'IFRECOR**

L'IFRECOR a été créée en 1999 sur décision du Premier ministre. Elle est portée par le ministère de l'Écologie et du Développement durable et le ministère de l'Outre-mer.

Les enjeux de l'IFRECOR sont la protection et la gestion durable des récifs.

### Les actions de l'IFRECOR

Sur le plan national, l'IFRECOR travaille à l'établissement d'un réseau de surveillance des récifs, à l'échange d'expériences sur les récifs entre les collectivités d'outre-mer et à la préservation des récifs dans le cadre d'une gestion intégrée des zones côtières en participation avec les populations locales. Pour cela, l'IFRECOR a bâti un plan d'action national de mise en oeuvre et de suivi de ses différents travaux et dispose d'un réseau de comités locaux présents comme acteurs relais sur le terrain dans chacune des collectivités territoriales d'outre-mer. Une seconde phase du plan d'action national vient d'être adoptée pour la période 2006 – 2010.

Au niveau des collectivités, chaque comité local développe des actions concrètes pilotes en accord avec le plan d'action national : suivi de l'état de santé des récifs, approche participative de gestion, éducation environnemen-

S  
E  
I  
C  
E  
S  
E  
L

mars 2007



tale, production de guides pratiques pour la connaissance et la restauration des écosystèmes récifaux, cartographie des peuplements.

Chaque action est menée dans un esprit de partage d'expérience avec les comités locaux des autres collectivités, pour mutualiser et accélérer l'acquisition des connaissances.

Sur le plan international, l'IFRECOR sert de porte-parole du savoir-faire français en matière de recherche et de gestion des récifs et favorise à l'étranger la participation des équipes françaises aux opérations de recherche/développement et de gestion des récifs coralliens.

Le dossier de candidature des récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie à l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité a été déposé fin janvier 2007 auprès de l'UNESCO.

L'ensemble des actions entreprises par l'IFRECOR concourt à une meilleure connaissance et une meilleure gestion de notre richesse écologique récifale unique.

Contact : pierre-emmanuel.vos@ecologie.gouv.fr



Pour en savoir plus : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)